



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS

Parc du Château

52400 BOURBONNE LES BAINS

Téléphone 03 25 90 14 80 - Télécopie 03 25 90 69 40

E.Mail mairie.de.bourbonne@wanadoo.fr.

ville	http://www.bourbonne.com/
office du tourisme	http://www.tourisme-bourbonne.com/
établissement thermal	http://www.valvital.eu/Villes/Bourbonne-les-Bains/Accueil-Bourbonne-les-Bains.html

HISTORIQUE DU PROJET DE LA MAISON DE SANTÉ DE BOURBONNE-LES-BAINS



1. Naissance de l'idée

L'idée de créer une maison de santé pluridisciplinaire à Bourbonne-les-Bains est née fin 2007 des médecins de la localité et est apparue dans le projet médical de 2008 de l'hôpital local de Bourbonne-les-Bains.

Extrait du projet médical :

« ... Mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire :

... réflexion conduite, en partenariat avec des professionnels de santé libéraux... en vue d'implanter sur le site de l'hôpital de Bourbonne-les-Bains, une maison de santé pluridisciplinaire.

Ce projet répond à la priorité de santé publique... pour assurer la pérennité des soins de proximité... et pour assurer la continuité et la permanence médicale dans les services non spécialisés de l'hôpital.

... le projet vise à regrouper en un lieu une offre de soins primaires et des consultations médicales avancées exercées à titre libéral... et dans un cadre du service public hospitalier.

Ce projet doit favoriser les prises en charges coordonnées non seulement entre les professionnels libéraux qui y interviendront, mais encore avec les services hospitaliers dans un cadre adapté de moyens techniques adaptés...

... Le statut de l'hôpital local, hôpital du praticien, ouvert à l'exercice libéral, tant en médecine qu'en soins de suite, facilite cette organisation coordonnée des prises en charge. ... »

Pour réaliser ce projet, il est nécessaire de faire que Bourbonne-les-Bains soit reconnu comme zone déficitaire en offre de soins. La reconnaissance de Bourbonne-les-Bains en territoire sous médicalisé permettrait, entre autres, de faire bénéficier aux nouveaux médecins d'aides à l'installation et d'avantages fiscaux. Ce qui serait un élément supplémentaire d'attractivité.

(NB : l'URCAM de Champagne-Ardenne a défini les zones déficitaires en offre de soins en septembre 2008. Bourbonne-les-Bains en ferait partie. Le dossier est au Ministère de la Santé qui attend le vote de la loi Bachelot.)



2. Développement du projet

a. Premières actions

Les lundi 17 mars et vendredi 20 juin 2008 :

Sous l'impulsion du directeur de l'hôpital, deux réunions de professionnels de santé du secteur ont eu lieu pour parler de l'éventuel intérêt de créer une maison de santé pluridisciplinaire à Bourbonne-les-Bains.

Début 2009 :

Un petit groupe pluridisciplinaire de professionnels de santé s'est constitué et a visité quelques maisons de santé.

Le lundi 04 mai 2009 :

Un courrier signé conjointement par monsieur NOIROT, maire de Bourbonne-les-Bains et président du conseil d'administration de l'hôpital, et par le docteur ESCUDIER, président de la CME de l'hôpital, exposant la situation médicale de Bourbonne-les-Bains, demandant un appui dans la reconnaissance de Bourbonne-les-Bains en zone sous médicalisée et une aide dans la réalisation du projet de maison de santé pluridisciplinaire a été adressé à :

- monsieur Luc CHATEL, à l'époque du courrier, secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation, maire de CHAUMONT
- madame Sophie DELONG, médecin du travail, députée de la Haute-Marne, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale,
- monsieur Bruno SIDO, sénateur de la Haute-Marne, vice-président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, président du Conseil Général de la Haute-Marne,
- monsieur Laurent PREVOST, Préfet de la Haute-Marne,
- monsieur Gilles de LACAUSSADE, directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) de la Région,
- monsieur Alain GAUTRON, directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM) de Champagne-Ardenne.

Le mercredi 20 mai 2009 :

Une réunion s'est tenue sous la présidence de monsieur NOIROT, maire de Bourbonne-les-Bains avec les professionnels de santé bourbonnais. De cette réunion est né le souhait de créer un « comité de pilotage ».

Le lundi 15 juin 2009 :

Une réunion d'information sur le projet de santé bourbonnais et la création d'un comité de pilotage s'est tenue avec les professionnels de santé bourbonnais.



b. Comité de pilotage

Le vendredi 26 juin 2009 : 14 membres

Cette première réunion du comité de pilotage réunit le Président de la Communauté de Communes, le Maire de Bourbonne-les-Bains, des médecins, des infirmières, des dentistes, des kinésithérapeutes, un podologue, un responsable de laboratoire d'analyses médicales, le directeur de l'hôpital.

Les membres estiment nécessaire une étude de la situation locale par un chargé d'études à recruter.

Le jeudi 09 juillet 2009 :

Monsieur le maire de Bourbonne-les-Bains annonce la validation par le Conseil Municipal de l'embauche par la Mairie pour 3 mois, renouvelable 1 fois, du chargé d'études à compter du 01 août 2009.

Le comité de pilotage décide de lui confier les missions suivantes : réaliser une étude de la situation locale en matière de besoin et d'offre de santé sur le secteur de Bourbonne-les-Bains et sur les maisons de santé existantes, réaliser des entretiens puis une synthèse de ces rencontres avec les professionnels de santé bourbonnais, réaliser une synthèse des différents lieux possibles d'implantation de la future maison de santé pluridisciplinaire et une estimation des coûts et des aides financières possibles, participer à la rédaction du projet de santé, réaliser une campagne de communication auprès des partenaires institutionnels, professionnels et futurs professionnels de la maison de santé, participer à la création d'une association de professionnels de santé pour gérer la conception de la maison de santé.

Le lundi 03 août 2009 : 15 membres

Un médecin rejoint les 14 premiers membres. Le comité de pilotage attribue les missions au chargé d'études. Un programme de visites de maisons de santé lorraines les 4 samedis de septembre est présenté aux membres qui peuvent s'y inscrire (11 membres se sont inscrits et ont visité les maisons de santé).

Le jeudi 03 septembre 2009 :

Le chargé d'études expose le résultat de son étude sur la situation locale et les maisons de santé existantes.

Le jeudi 10 septembre 2009 :

Langres organise un forum des services où monsieur NOIROT, maire, et le docteur SALMON présentent le projet de maison de santé à Bourbonne-les-Bains.

Le mardi 15 septembre 2009 :

Réunion d'un groupe de travail (5 membres) pour identifier les jeunes étudiants en médecine de la région.



Le jeudi 08 octobre 2009 : 16 membres

Le directeur de l'établissement thermal rejoint le comité de pilotage. Le chargé d'études expose sa synthèse des entretiens avec les professionnels de santé de Bourbonne-les-Bains.

Le jeudi 12 novembre 2009 : 18 membres

Deux pharmaciens rejoignent le comité de pilotage. Compte-rendu des visites des maisons de santé lorraines. Courant octobre, 308 plaquettes ont été distribuées par le chargé d'études aux étudiants en médecine générale dans leurs facultés de Reims et Nancy.

Le jeudi 10 décembre 2009 :

Le chargé d'études expose sa synthèse des lieux possibles d'implantation de la future maison de santé et une estimation des coûts de construction ou de rénovation.

Le lundi 25 janvier 2010 :

Le chargé d'études expose sa recherche des financements possibles pour la future maison de santé et son évaluation des frais de fonctionnement.

Dernière mise à jour le 25 janvier 2010

